

Une petite histoire du Missel romain

Le Missel romain, dans sa nouvelle traduction liturgique, entre en vigueur pour tous les diocèses francophones le 1er dimanche de l'Avent. L'occasion de revenir sur ses origines qui remontent au haut Moyen Âge.

Avant le Moyen Âge, plusieurs livres sont utilisés pour la célébration de la messe : le sacramentaire – avec la prière eucharistique, les oraisons –, l'évangélaire et l'épistolier pour les lectures de l'Écriture Sainte, et l'antiphonaire pour les chantres. Ces livres liturgiques contenaient de nombreuses variantes selon les régions ecclésiastiques ou les abbayes, le choix des pièces chantées ou le calendrier des saints. Ce n'est que petit à petit que les manuscrits vont intégrer toutes ces parties en un ou plusieurs livres formant un tout. Ce type d'ouvrage sera appelé *missale plenum*, missel plénier, c'est-à-dire complet.

Puis, à partir du VIII^e siècle d'abord, des remaniements du sacramentaire grégorien en Gaule donnent naissance à un sacramentaire romain par excellence, grâce à la Renaissance carolingienne. Ce Sacramentaire devient, avec ses textes de qualité, la base du Missel romain actuel ainsi que du chant grégorien.

Au début du XIII^e siècle, les ordres mendiants apparaissent (franciscains, dominicains) : la particularité de ces communautés est d'être itinérantes, et de ne pas être fixées dans un diocèse en particulier. Une grande diversité de rites existe alors dans l'Église latine. Le besoin se fait sentir d'un rite (c à d une manière de célébrer accompagnée de gestes, paroles, conduit) commun à tous. En 1223, Saint François d'Assise recommande à ses frères d'utiliser le rite de la curie romaine, adapté à un apostolat itinérant.

Dans la première moitié du XIII^e siècle, le pape Grégoire IX (1227–1241) pense à étendre à toute l'Église latine l'usage du missel curial (missel utilisé au Vatican), que les franciscains avaient adopté, mais cela ne se traduit pas tout de suite dans les faits. C'est en 1277 que le Pape Nicolas III promulgue ce missel pour le diocèse de Rome d'abord. Grâce à la diffusion que lui assurent les franciscains, il se répand rapidement et influence en partie de nombreuses liturgies locales de l'Église latine.

L'invention de l'imprimerie au XV^e siècle accélère le processus avec l'impression du missel en usage à Rome. Le concile de Trente, en 1563, soucieux de la « doctrine touchant au Saint Sacrifice de la messe », demande au pape de veiller à la perfection doctrinale des manières de dire la messe dans l'Église. Le pape Pie V répond à la demande du concile en promulguant, le 14

juillet 1570, son édition du missel romain. Il l'impose à l'ensemble de l'Église latine.

A partir de cette date, le missel romain a connu plusieurs remaniements entraînant de nombreuses nouvelles versions notamment avec Vatican II. La version initiale du Missel romain de Vatican II a été publiée en latin, le 3 avril 1969. Elle sera suivie de deux autres versions en 1975 et 2002. "C'est cette dernière, désignée comme *editio tertia typica* (3ème édition typique), qui est en vigueur aujourd'hui dans l'église catholique de rite latin, qui a été traduite à nouveau", précise Bernadette Mélois. Elle sera utilisée dans tous les diocèses francophones à partir du dimanche 28 novembre.

Solenn Varennes, 27 10 21, Aleteia